



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du
management de
l'administration territoriale
et de l'encadrement supérieur**

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT



Plan d'actions pour un SGC-D au service de l'administration territoriale de l'Etat

DIRECTION DU MANAGEMENT DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

| **dmates** 

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Objectifs	Recommandations /parties du rapport visées	Actions	Mise en œuvre / déclinaison	Etat d'avancement (janvier 2024)
Renforcer la réactivité et l'efficacité des sgc-d dans leurs domaines de compétence.	<p>Recommandations n°1 et n°2</p> <p>Délimiter les compétences socles relevant des SGC-D en fonction des moyens disponibles</p>	<p>Définir une organisation type et des missions socles des SGC-D à proposer aux départements</p>	<p>Mettre en place des groupes de travail techniques par mission, associant SGC-D, DDI, SG, SGAR et DR</p>	<p>Des groupes de travail, sous la coprésidence de Sylvie Cendre et des directions du MIOM, ont rassemblé des directeurs de SGC-D ainsi que des secrétaires généraux de préfecture, directeurs de DDI, SGAR, directeurs régionaux, etc.) et les ministères de l'ATE.</p> <p>En décembre, deux groupes de travail concernant les grands domaines de compétences des SGC-D (RH/formation/actions sociales ; Numérique) se sont ainsi réunis afin de réfléchir aux missions socles qu'un SGC-D devrait fournir aux services soutenus.</p> <p>Ces groupes de travail se poursuivront tout au long du premier trimestre 2024</p>
	<p>Recommandations n°4 et n°5</p> <p>Simplifier le travail des SGC-D en accélérant l'avancée des chantiers de convergence RH et numériques</p>	<p>Relancer les chantiers de convergence RH prioritaires actuellement bloqués</p>	<p>Organisation par la DGAFP, autorité d'arbitrage, de réunions inter-services spécifiques sur les chantiers complexes</p>	<p>Validation du principe de priorisation d'actions par le groupe miroir convergence RH SGC-D du 19 octobre 2023.</p> <p>Poursuite des travaux par le groupe de convergence RH du 10 novembre 2023. Prochain groupe le 26 janvier 2024.</p> <p>Poursuite des travaux sur la gestion des contractuels par le SGAR des Pays de la Loire : 3^{ème} atelier le 22 novembre 2023.</p> <p>COPIL de convergence du 6 décembre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de 4 principes stratégiques : non remise en cause, harmoniser en amont toute nouvelle disposition, soutenir les initiatives locales, privilégier la simplification RH - Priorisation de 3 chantiers : harmonisation du formulaire et des pièces justificatives en cas de mobilité, harmonisation de la gestion des contractuels, mise en place de l'Infocentre ATE.

	Prioriser, mieux communiquer et évaluer les avancées des chantiers de convergence sur le terrain (RH, numérique, etc.)	Développer de nouveaux outils : webinaires dédiés, communications régulières, groupes miroir, enquêtes flash, etc.	Informations apportées à l'issue de chaque COPIL de convergence : <ul style="list-style-type: none"> - Message aux préfets, secrétaires généraux, directeurs de SGC-D, directeurs de DDI, SGAR - Actualité sur le site du MIOM - Mise en ligne sur l'intranet de la DMATES - dépôt sur OSMOSE SGC-D et DDI des comptes rendus
	Mobilisation d'une mission inter-inspections afin d'élaborer une feuille de route de la convergence des prestations d'action sociale	Rédaction d'une lettre de mission par la DGAFP	Lettre en cours de rédaction
	Améliorer la qualité et la réactivité de l'assistance numérique offerte aux agents et consolider le fonctionnement numérique en situation de nomadisme/télétravail	Charte fixant la qualité des prestations et tableau de bord de suivi national. Simplification et rationalisation du déploiement des outils numériques nomades	Un groupe de travail associant des représentants des utilisateurs en DDI, des responsables SIDSIC et des directeurs de SGCD se réunira en début d'année 2024 pour faire le point sur les pratiques actuelles, les indicateurs disponibles et faire des propositions d'évolution des pratiques et méthodes de suivi. S'agissant des attentes des utilisateurs, au-delà du volet amélioration du support, plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées par la DTNUM. Elles permettront de répondre aux attentes exprimées dans le Baromètre Numérique de l'Agent. Il s'agit par exemple d'améliorer la connectivité en favorisant l'augmentation des débits et la mise en œuvre de plus de couvertures Wifi dans les locaux, de simplifier l'accès aux visioconférences, de faire évoluer la politique de filtrage pour l'accès à internet.
	Mieux identifier les besoins numériques futurs des différents ministères afin d'assurer une cohérence entre l'évolution de l'environnement numérique de travail et les futures applications	Groupe de travail intégrant des représentants des DNUM de tous les ministères utilisateurs de l'ATE et des agents de l'ATE. Création d'un référentiel « cadre de cohérence technique »	Après un travail préparatoire en 2023 avec les directions du numérique en charge de l'environnement numérique de travail dans chacun des ministères de l'ATE, une réunion avec l'ensemble des directeurs du numérique des ministères de l'ATE au plus haut niveau, sera organisée au début de l'année 2024 afin de disposer d'une préparation hiérarchique élevée quant aux évolutions envisagées dans l'ATE

		métiers proposées par les ministères de l'ATE	permettant de s'assurer de cette cohérence	
Conforter le rôle central des sgc-d en tant que service interministériel en charge des fonctions « support » de l'administration territoriale de l'Etat	Recommandations n°3, n°7 et n°9 Améliorer les relations entre SGC-D et services soutenus et la qualité du service rendu	Déployer un plan de renforcement de la proximité des SGC-D	Guide de bonnes pratiques (permanence RH, ...) à diffuser	Lancement en janvier du mail des bonnes pratiques qui contribue à partager auprès des directeurs des SGCD des bonnes pratiques et outils contribuant à renforcer la proximité.
		Généraliser et consolider le rôle des référents de proximité (RP) au service des structures soutenues	Diffuser une instruction précisant le rôle et le positionnement des RP; renforcer leur formation; animer le réseau	Réunion en décembre 2023 d'un GT visant à renforcer l'action des référents de proximité. Fiche de poste en cours de révision.
		Renforcer l'animation et le soutien des SGC-D par le niveau régional	Dynamiser et harmoniser l'animation par les SGAR, avec notamment le concours des PFRH. Sur les sujets numériques, mobiliser les SGAMI	Participation de Sylvie Cendre à 12 réunions SGAR/SGCD ou pré-car et DGAFP/PFRH depuis septembre 2023 afin de sensibiliser le niveau régional à l'animation et au soutien des SGCD. Notification des renforcements des PFRH pour un total de 45 ETPT le 30 novembre 2023. Premiers recrutements en mars 2024.
		Mettre en place un suivi du degré de satisfaction des services soutenus	Définition par la SDATE, à l'aide de groupes miroirs réunissant des représentants directeurs de SGCD et de la performance au niveau local.	Réunion en décembre 2023 d'un GT en vue de déterminer les indicateurs de qualités qui pourraient être exploités par les SGC-D dans le pilotage de leur service. Deux réunions ont eu lieu et ont permis d'acter la création d'un nouvel indicateur et la révision de deux autres. Ils entrent en vigueur dès cette année. Le travail se poursuit pour établir un modèle type d'enquête de satisfaction pour mesurer la qualité du service rendu aux nouveaux arrivants dans le périmètre ATE.
		Créer des indicateurs de mesure de la qualité de service des SGC-D		
Recommandations n°10 Renforcer le positionnement et la	Proposer un cadre type de gouvernance des SGC-D et rappeler le positionnement des SGC-D au sein de	Circulaire à destination des préfets en cours de validation		

	reconnaissance des SGC-D et de leur direction au sein de l'administration territoriale de l'Etat	l'administration territoriale de l'Etat	
		Transformer tous les postes de directeurs de SGC-D en emploi DATE	En cours au sein de la DMATES
		Valoriser le rôle et les missions des SGC-D auprès des services soutenus par une campagne de communication interne	Travail en cours pour la mise en place d'une newsletter de l'ATE intégrant des portraits d'agents et des bonnes pratiques de l'ATE
Répondre aux enjeux d'attractivité et de qualité de vie au travail que rencontrent les sgc-d	Mesures p. 20 et 21 Rendre plus attractifs les SGC-D et développer les compétences	Travailler sur la « marque employeur » dans le domaine des fonctions support afin d'attirer et de fidéliser les agents	Travail en cours de la DGAFP et appui des PFRH
		Assurer le développement et le suivi des compétences / GPEEC	Travail en cours de la DRH MIOM et appui des PFRH
	Promouvoir, par une campagne de communication grand public, les métiers de l'ATE	Echanges en cours entre les ministères de l'ATE	
	Recommandations n°8 Améliorer les conditions de travail interne au SGC-D et prévenir les risques psycho-sociaux	Veiller à prendre en compte les sujets relatifs au SGC-D lors des CSA et FS, notamment ceux concernant la santé et la sécurité des agents, à l'aide d'indicateurs de veille sociale spécifiques	Circulaire à destination des préfets en cours de validation
		Soutenir financièrement les SGC-D dans le lancement de projets de service	Financement intégré dans la circulaire sur le fonds de modernisation de l'ATE

			(FMATE) pour 2024. Solliciter le FTAP.	présentés par les SGCD. Le comité de sélection interministériel se déroulera le 9 février 2024. La liste des projets lauréats sera annoncée le 1er mars 2024.
		Promouvoir les politiques de QVCT et sensibiliser l'encadrement	A mener avec la DRH du MIOM et les PFRH	Deux psychologues du travail recrutés et à disposition du réseau pour réaliser des missions de diagnostic RPS et d'amélioration de la qualité de vie au travail Organisation de journée de mobilisation des encadrants à la QVT
Maintenir et renforcer la dmates dans son rôle de pilotage stratégique des sgc-d et de l'administration territoriale de l'Etat	Recommandation n°6 Pilotage du suivi du plan d'actions par la DMATES et renforcement de la valorisation des SGC-D	Créer un comité de pilotage stratégique présidé par le DMATES et un comité de suivi présidé par le sous-directeur de l'administration territoriale de l'Etat	Organiser des réunions mensuelles du comité de pilotage stratégique	COTECH ATE mensuel
		Recruter un Haut-Fonctionnaire en charge du déploiement du plan d'actions	Arrivée le 1 ^{er} septembre de Sylvie Cendre, administratrice de l'Etat	
		Valoriser les réussites des SGC-D via divers moyens de communication à destination des agents territoriaux	Créer des supports de communication à diffusion régulière : vidéos, articles...	Lancement le 9 janvier 2024 du mail des bonnes pratiques destiné aux directeurs de SGC-D. Envoyé régulièrement, ce mail présentera 3 bonnes pratiques ou outils mis en place localement et pouvant être déployés dans les autres départements.